

Mémoire présenté dans le cadre des audiences publiques du BAPE

Madame la présidente, madame la commissaire,

Est-ce une idée saugrenue de demander accès à une rivière qui coule près de chez nous ?

Est-ce possible d'améliorer l'accès à la rivière à l'occasion de travaux pour consolider un muret quasi centenaire ?

Est-ce possible de corriger des aménagements réalisés à une autre époque ?

La population du quartier peut-elle raisonnablement espérer ?

Je vais tenter de répondre à ces questions.

Cartes sur table, comme plusieurs citoyens du quartier et de nombreuses associations et groupes, je favorise l'accès à la rivière, plus précisément j'estime que c'est l'occasion à saisir pour améliorer notre quartier.

Parmi les groupes qui se sont prononcés : Solidarité Ahuntsic, l'Association Québécoise des Droits des Retraités d'Ahuntsic et Saint-Laurent AQDR-ASL, la Société d'Histoire d'Ahuntsic Cartierville SHAC, des étudiants du Mont-Saint-Louis, Mobilisation

Environnement Ahuntsic Cartierville MEAC, etc.

Je fais partie de ceux qui réclament un sentier piétonnier à accès universel sur le bord de la rivière du Pont-Viau jusqu'au Parc-Nature-de-l'Île-de-la-Visitation derrière l'église.

Tout d'abord, je tiens à vous dire que la tenue de ces audiences publiques ouvre de nouvelles perspectives. Hydro-Québec et la Ville de Montréal doivent justifier ouvertement leurs actions... ou leur absence d'action. La perspective d'un BAPE, et plus encore la décision du ministre de tenir ces audiences, ont pour effet de pousser Hydro-Québec à réviser le projet et la Ville à considérer des possibilités d'aménagement.

Mais il faut aller plus loin.

Nous savons tous que les recommandations du BAPE auront une influence considérable sur les travaux à venir, et donc sur l'aménagement des berges pour des dizaines d'années, sinon pour le prochain siècle. Notre confiance est étayée par les travaux du BAPE tenus en 1982 pour le projet de remplacement de l'évacuateur de crue de la centrale de la Rivière-des-Prairies. Le rapport déposé par Michel Yergeau et Louise Roy, le 2 décembre 1982, contenait des recommandations fort pertinentes, dont plusieurs ont été retenues.

Soulignons qu'à la suite de ce rapport, le parc-nature de l'Île-de-la-Visitation a été aménagé de belle façon. Depuis maintenant plus de 40 ans, soit depuis 1985, tous

peuvent profiter de ce parc grandement fréquenté et apprécié. L'île de la Visitation elle-même est accessible à partir de l'arrière de l'église en passant par le barrage Simon-Sicard, et le parc se prolonge ensuite le long de la rivière, sur l'île de Montréal, jusqu'au parc Eusèbe-Ménard à Montréal-Nord. D'ailleurs, dès 1982, le BAPE préconisait la création d'un parc linéaire sur la berge stabilisée, de la limite ouest de Montréal-Nord jusqu'à la rue Lausanne, afin de renaturaliser la rive et d'y faciliter les activités récréatives.

Dans d'autres secteurs de l'île de Montréal, la population a pleinement accès à la rivière ou au fleuve, que ce soit à Pointe-aux-Trembles, au parc de la Promenade-Bellerive, à Verdun, à LaSalle ou à Lachine. Il est donc tout à fait possible de garder espoir pour notre propre quartier.

Un quartier historique en pleine mutation

J'habite le Sault-au-Récollet depuis 1973. En plus de cinquante ans, j'ai vu notre milieu changer de façon draconienne. À mon arrivée avec ma femme et mes jeunes enfants, ma maison du boulevard Gouin faisait face à une petite forêt et à une maison canadienne en bois. Tout cela a été remplacé par le CHSLD Edmond-Laurendeau et un vaste stationnement. À côté vers l'ouest, un bâtiment du diocèse a cédé sa place à un complexe résidentiel plus haut, plus vaste et plus près du trottoir.

Nous avons aussi frôlé le pire : l'immeuble des Sœurs de la Miséricorde, au bout de la rue Fort-Lorette, avait été vendu à un promoteur pour y construire des condominiums en bordure de l'eau. Heureusement, devant la mobilisation citoyenne, la Ville a pris la judicieuse décision de racheter le terrain pour en faire un parc, protégeant ainsi la perspective visuelle de l'église historique de la Visitation et les vestiges de l'ancien Fort-Lorette et du village autochtone mis à jour graduellement par des fouilles archéologiques encore cette année.

Un ami de la famille, le frère Louis Berger, décédé centenaire en 2016, me racontait que dans son enfance, avant l'érection du barrage en 1929 par la *Montreal Light, Heat and Power*, la rivière était basse et les gens gardaient des chaloupes sur le bord de l'eau. Le boulevard Gouin était alors une route à double sens que l'on pouvait suivre de Sainte-Anne-de-Bellevue jusqu'au pont du Bout-de-l'Île.

Aujourd'hui, le quartier est densément peuplé et fortement urbanisé. Les travaux entrepris par Hydro-Québec sur une distance de 1 300 mètres pour consolider le muret créent une occasion historique à ne pas rater pour redonner la rivière aux citoyens. N'attendons pas un autre siècle pour nous préoccuper du sort des Montréalais.

L'expertise au service du bien commun

Depuis les travaux réalisés en urgence par Hydro-Québec à partir de 2018, les résidents ont été stupéfaits de voir un tel enrochement de grosses pierres en plein quartier historique, si près de la plus vieille église de l'île de Montréal.

Pourtant, donner accès aux berges est une priorité de santé publique. Le 14 juin 2026, à l'émission *Dessine-moi un dimanche*, la Dre Caroline Quach, directrice nationale de santé publique, rappelait l'importance de « prévenir pour mieux guérir » en favorisant l'accès de la population aux plans d'eau. Cette volonté est aussi politique : depuis vingt ans, le gouvernement du Québec injecte des millions de dollars par le biais de la Trame verte et bleue de la CMM et du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) pour offrir des réseaux récréotouristiques intégrés. Le gouvernement fédéral y contribue également de façon significative. Notre projet s'inscrit directement dans cette vision.

Hydro-Québec possède une batterie d'experts, comme le prouvent ses réalisations partout dans la province et, plus près de nous, la requalification réussie du passage sous les lignes à haute tension entre les rues Saint-Hubert et Lajeunesse près du Métro Sauvé. De son côté, la Ville de Montréal possède une expertise environnementale reconnue, ayant transformé l'ancien dépotoir de la carrière Miron en l'extraordinaire parc Frédéric-Back.

Toutefois, malgré ces experts, Hydro-Québec n'est pas infaillible. Le BAPE de 1982 avait d'ailleurs dû questionner la société d'État sur l'urgence des travaux en faisant appel à un expert indépendant de l'Université Laval. Récemment, le calcul de la hauteur du muret a dû être révisé à la baisse pour les trois premières sections, entraînant des coûts supplémentaires. De plus, alors qu'Hydro-Québec affirmait qu'il était impossible pour le public de circuler sur ses infrastructures, l'aménagement de la placette éphémère au bout de la rue Fort-Lorette ainsi que l'utilisation depuis des années du barrage Simon-Sicard pour se rendre sur l'île-de-la Visitation prouvent tout le contraire.

Il faut donc planifier intelligemment plutôt que de faire, défaire et refaire aux frais des contribuables. Une concertation immédiate entre la Ville et Hydro-Québec évitera le gaspillage des fonds publics.

Des solutions concrètes pour un tracé public

Assurer la sécurité de l'ouvrage et protéger les riverains fait l'unanimité depuis 2018. Mais la sécurité ne doit pas exclure l'accessibilité :

1. **Un sentier piétonnier continu** : Pour consolider le muret, le projet prévoit de gagner de 3 à 5 mètres sur la rivière, créant un gain net de plusieurs centaines de mètres carrés. À qui appartiendront ces espaces ? Le BAPE devra éclaircir la structure des titres de propriété et des servitudes pour s'assurer qu'aucun bout de terrain n'échappe à l'intérêt public. Devant le CHSLD Edmond-Laurendeau (qui abrite aussi un CPE) ou la Résidence Berthiaume-du-Tremblay, des remblais passés ont déjà éloigné le muret de la rive. L'espace y est amplement suffisant pour un sentier.
2. **Briser l'isolement de nos aînés** : Actuellement, les proches des résidents d'Edmond-Laurendeau et de Berthiaume-du-Tremblay doivent pousser les fauteuils roulants sur le trottoir d'en face, loin de l'eau, pour marcher jusqu'à la placette Fort-Lorette. Un sentier aménagé au bord de l'eau, à l'image de ce qui

existe au CHSLD Notre-Dame-de-la-Merci ou à la Résidence Angelica (via le parc-nature), briserait leur isolement.

3. **Un accès pour les embarcations légères :** En tant que canoéiste et kayakiste ayant descendu cette magnifique rivière de l'île Bizard jusqu'à Repentigny, je déplore le manque d'accès. Sous le pont Viau, l'accès est exclusif aux pompiers, et celui devant l'école Sophie-Barat est presque toujours cadenassé. Le projet doit inclure un point de mise à l'eau public pour les embarcations non motorisées.
4. **Régler les anomalies du passé :** En haussant le niveau de la rivière en 1929, la *Montreal Light, Heat and Power* a forcé la canalisation du ruisseau Curotte. Aujourd'hui, cet émissaire ne suffit plus lors des fortes pluies et produit un geyser urbain des plus désagréables. Hydro-Québec doit assumer pleinement cet héritage technique et corriger cette anomalie.

La Ville de Montréal gère le territoire et la sécurité de la cité ; Hydro-Québec produit l'électricité. Une concertation entre ces deux institutions produira certainement un projet de meilleure qualité tout en réduisant les coûts et les inconvénients.

Les audiences publiques révèlent qu'il reste très peu de propriétaires fonciers purement privés sur ce tracé : la Ville, les institutions de santé, le Centre de services scolaires de Montréal (l'école Sophie-Barat), les institutions religieuses et Hydro-Québec détiennent presque tout.

La table est mise. Unissons l'expertise de nos institutions publiques pour concevoir un projet durable, économique et accessible, qui rendra enfin la rivière des Prairies aux citoyens qui l'aiment et la fréquentent.

André Gravel

Citoyen du Sault-au-Récollet, promeneur et canoéiste de génération en génération.

Juin 2026